Image not found or type unknown

Retractation sur bon de commande

Par **kevinlucas**, le **30/03/2010** à **11:25**

Bonjour,

j'ai signé un bon de commande pour des panneaux photovoltaïque le mardi 23 mars et j'aimerai me rétracter.Je voudrai savoir exactement jusque quelle date je peux envoyer un recommandé.Merci de votre réponse.

Cordialement

Par **raymond**, le **01/04/2010** à **23:05**

vous avez un délai de 7 jours a partir du lendemain du jour de la commande ou de la signature du contrat fait en demarchage
si le délai expire un samedi, dimanche ou jour férié, il est prorogé au premier jour ouvrable
envoyez le bordereau de retractation en courrier recommande avec accusé de reception
a titre d'info, combien cela coûte t il

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés